

GUIDE D'INFORMATIONS INSTRUCTION AVANCÉES DES CADETS CADRE



CENTRES
D'ENTRAÎNEMENT
DES CADETS

2024



BPR: section Emploi,
URSC Est



Table des matières

APPLICATION	4
IMPORTANT !!!	4
POSSIBILITÉS D'EMPLOI 2024.....	5
CEC VALCARTIER.....	5
CEC BAGOTVILLE	7
CEP ST-JEAN	8
CEC HORS-RÉGIONS	9
Centre des technologies et de l'apprentissage numérique (CTAN)	10
LIMITATIONS MÉDICALES	11
MEE & CEE	11
SURVIE	11
EM & CÉRÉMONIAL	11
CP & SPORTS.....	12
TIR.....	12
AA & TAA.....	12
MATELOTAGE	12
VOILE	12
MUSIQUE	12
COMMENT APPLIQUER.....	13
SÉLECTION.....	13
ARRIVER AU CEC	14
SOLDE	14
PRÉ-CAMP SÉNIOR.....	14
TENUE ET DÉPLACEMENTS.....	15
Tenue durant les déplacements :	15
CENTRE DE COORDINATION DES DÉPLACEMENTS (CCD).....	15
Déplacement des cadets-cadre :	15
Déplacement à l'extérieur du Québec :	15
Déplacement par les parents ou en véhicule personnel:	15
Déplacement par avion :	15
Permission de sortie pour le Bal de Finissants :	16
Politique de sortie pour les cadets-cadre :	16
Départ du CEC :	16
RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX	16
MÉDICATION :	16
STYLO D'ADRÉNALINE (ÉPIPEN) :	16

LUNETTES, VERRES, LENTILLES CORNÉENNES ET MONTURES :	17
DISCIPLINE	17
Drogue / Alcool / Médicament non prescrit / Boisson énergisante :	17
Armes :	17
Tabagisme :	17
SERVICES DISPONIBLES.....	17
COORDONNÉES.....	18
CEC VALCARTIER.....	18
CEP ST-JEAN	18
CEC BAGOTVILLE (CECB).....	18
Uniforme	19
Vêtements et équipements spécifiques à un cours / instruction	19
Vêtements civils.....	19
Articles personnels nécessaires.....	19
LISTE DE VÉRIFICATION	20
FORMULAIRES	21
○ Permission Bal :	21
○ Autorisation de sortie :	21
○ Administration de médicament	21
○ Offre de participation :	21
○ Accord sur l'instruction avancée :	21



APPLICATION

IMPORTANT !!!

***AVANT DE POUVOIR ÊTRE SÉLECTIONNÉ
POUR DE L'INSTRUCTION AVANCÉE VOUS
DEVEZ NOUS FAIRE PARVENIR LES
DOCUMENTS SUIVANTS :***

- **Votre numéro d'assurance sociale**
- **Le formulaire CDT-130 ([CDT 130.pdf](#)) &**
- **Un spécimen chèque**

**CES DOCUMENTS SONT PROTÉGÉS « B » IL EST
DONC PRIMORDIAL DE DÉPOSER LES DOCUMENTS
UNIQUEMENT AU LIEN SUIVANT :**

**[Portail sécurisé : Dépôt d'information Protégé B
\(sharepoint.com\)](#)**

**Les documents doivent être déposé par un
officier de votre CC/Esc, via un compte
Cadets.365 le lien ne fonctionnera pas si vous
n'êtes pas connecté à Cadets.365 !**

**Si vous ne disposez pas d'un moyen
électronique pour nous envoyer vos
documents, vous avez la possibilité de nous
les envoyer par courrier postal.
Vous trouverez notre adresse à la page 21.**

POSSIBILITÉS D'EMPLOI 2024

CEC VALCARTIER

Postes	Nbr de positions		Qualifications	Dates
	Français ou Bilingue	Anglais ou Bilingue		
Avant-Garde	8		- Être en bonne forme physique	12-29 juin
Pré-camp Sénior	10		- Avoir déjà fait un camp comme Cdt-C - Phase IV/Étoile Or/Niveau 4	26-29 juin
Reporter	1	1	- Avoir fait le cours de cadet reporter	30 juin - 14 août
Admin	3	1	- Être en mesure de communiquer en français (anglais) à l'oral et à l'écrit	30 juin - 10 août
Logistique/Devoir général	2	2	- Être en bonne forme physique	30 juin - 14 août
Rations (Alim)	4	1		30 juin - 14 août
Opérations	16	8		30 juin - 10 août
Sports & Loisirs	5	5	- Avoir Réussi le cours ICPS	30 juin - 10 août
MEE (Membre d'équipe d'Expédition)	4		- Avoir Réussi le cours CEE - Avoir participer à l'expédition Argent & Or	30 juin - 10 août
CEE (Chef d'équipe d'Expédition)	4		- Avoir Réussi le cours CEE	30 juin - 10 août

Postes	Nbr de positions		Qualifications	Dates
	Français ou Bilingue	Anglais ou Bilingue		
Intro Survie	4		- Avoir Réussi le cours IS	30 juin - 10 août
IS (Instructeur de survie)	8	4	- Avoir Réussi le cours IS	30 juin - 10 août
Intro EM & Cérémonial	8		- Avoir réussi le cours IEMC	30 juin - 10 août
IEMC (Instructeur d'exercices militaires & du cérémonial)	12		- Avoir Réussi le cours IEMC	30 juin - 10 août
Intro CP & Sports	4	4	- Avoir réussi le cours ICPS	30 juin - 10 août
ICPS (Instructeur de conditionnement physique & sports)	8	4	- Avoir Réussi le cours ICPS	30 juin - 10 août
Intro TCAC (Introduction Tir carabine à air comprimé)	8		- Avoir Réussi le cours ITCAC	30 juin - 10 août
ITCAC (Instructeur de Tir carabine à air comprimé)	8	4	- Avoir Réussi le cours ITCAC	30 juin - 10 août
AA (Aviation avancée)	8		- Avoir Réussi le cours AA	30 juin - 10 août
TAA (Technologie de l'aviation et de l'Aérospatiale)	8		- Avoir Réussi le cours AA	30 juin - 10 août
Intro musique militaire	4		- Avoir un niveau 3 ou plus en musique	30 juin – 10 août
Musique militaire	4	4	- Avoir un niveau 3 ou plus en musique	30 juin - 10 août

CEC BAGOTVILLE

Postes	Nbr de positions		Qualifications	Dates
	Français ou Bilingue	Anglais ou Bilingue		
Avant-Garde	6		- Être en bonne forme physique	5-22 juin
Sénior	8		- Avoir déjà fait un camp comme Cdt-C - Phase IV/Étoile Or/Niveau 4	17-22 juin
Reporter	1		- Avoir fait le cours de cadet reporter	23 juin – 14 août
Admin	2		- Être en mesure de communiquer en français (anglais) à l'oral et à l'écrit	23 juin – 10 août
Logistique/Devoir général	2		- Être en bonne forme physique	23 juin – 14 août
Rations (Alim)	2			23 juin – 14 août
Charpentier Marine	2		- Avoir de l'intérêt pour la réparation d'embarcation	23 juin – 14 août
Opérations	16			23 juin – 10 août
Sports & Loisirs	5		- Avoir Réussi le cours ICPS	23 juin – 10 août
Matelotage & OEL	8		- Avoir réussi le cours de matelotage	23 juin - 10 août
Voile	12		- Instr voilecan 1-2 &/ou 3-4	23 juin – 10 août

CEP ST-JEAN

Postes	Nbr de positions		Qualifications	Dates
	Français ou Bilingue	Anglais ou Bilingue		
Avant-Garde	5		- Être en bonne forme physique	10-29 juin
Sénior	3		- Avoir déjà fait un camp comme Cdt-C - Phase IV/Étoile Or/Niveau 4	22 juin – 14 août
Reporter	1		- Avoir fait le cours de cadet reporter	22 juin – 14 août
Admin	1		- Être en mesure de communiquer en français (anglais) à l'oral et à l'écrit	22 juin – 14 août
Opérations	12			22 juin – 14 août
EA (Entretien d'aéronef)	2		- Avoir de l'intérêt pour la réparation et l'entretien des aéronefs	
Sports & Loisirs	4		- Avoir Réussi le cours ICPS	22 juin – 14 août
CFPP (Cours de formation pilote planeur)	4	4		30 juin - 10 août

CEC HORS-RÉGIONS

CEC	Nbr de positions	POSTE DISPONIBLE			Dates
	Anglais ou Bilingue				
CEC Argonaut	7	- MEE - CEE	- Intro survie - IS - TAA - AA		30 juin – 23 août
CEC Trenton	3	- CCNC			01 juillet – 23 août
CEC Blackdown	6	- MEE - CEE	- TAA - AA - INTRO SURVIE - IS	- INTRO TIR - ITCAC - INTO EM & CÉRÉMONIAL - IEMC - INTRO CP & SPORTS - ICPS - INTRO MUSIQUE - MUSICIEN MILITAIRE	30 juin – 16 août
CEC Montagnes Rocheuses	7	- MEE - CEE - CIVM		- INTRO EM & CÉRÉMONIAL - IEMC	02 juillet – 24 août
CEC Vernon	8	- MEE - CEE	- INTRO SURVIE	- INTRO TIR - ITCAC - INTRO EM & CÉRÉMONIAL - IEMC - INTRO CP & SPORTS - ICPS	02 juillet – 24 août
CEC NSCM Quadra	4	- Voile 1 - Voile 2 - Matelotage - OEL	- TAA - AA	- INTRO MUSIQUE - MUSICIEN MILITAIRE	02 juillet – 24 août

Centre des technologies et de l'apprentissage numérique (CTAN)

Postes	Dates
Chef d'équipe Cyber sûreté et sécurité	24 juin – 18 août
Chef d'équipe des services de soutien	24 juin – 18 août
Opérateur de petite embarcation	24 juin – 18 août
Introduction à l'opérateur de microdrone	24 juin – 18 août
Quête Nova	24 juin – 18 août
Programmeur élémentaire	23 juin – 24 août

LIMITATIONS MÉDICALES

- Afin de connaître les limitations médicales à votre dossier vous devez demander à l'officier responsable de votre CC/Esc
- Si dans votre dossier médical une des limitations est inscrite vous ne pouvez pas appliquer sur ces positions

COURS	LIMITATIONS
<u>MEE & CEE</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne peut pas participer à des sports ou de l'EP - Ne peut pas courir - Ne peut pas participer à une randonnée pédestre en campagne ou en montagne ou à de l'escalade - Ne peut pas monter dans une petite embarcation - Aucune activité nautique ni travail sur bateau sans surveillance étroite - Ses médicaments doivent être conservés au réfrigérateur - Ne peut pas participer à une formation ou un exercice en campagne - Ne peut pas participer à une activité de groupe - Ne peut pas participer à un cours ou une activité avec repas - Ne peut pas porter un sac à dos ou lever une charge - Ne peut pas se baigner - Doit se trouver au plus à 30 minutes d'un médecin - Nécessite une supervision/surveillance étroite - Ne peut être alerte ou vigilant
<u>SURVIE</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne peut pas participer à des sports ou de l'EP - Ne peut pas participer à une formation ou un exercice en campagne - Ne peut pas participer à une activité de groupe - Ne peut pas participer à un cours ou une activité avec repas - Doit se trouver au plus à 30 minutes d'un médecin - Nécessite une supervision/surveillance étroite - Ne peut être alerte ou vigilant
<u>EM & CÉRÉMONIAL</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne peut pas participer à l'exercice militaire et aux parades - Ne peut pas participer à une activité de groupe - Ne peut pas participer à un cours ou une activité avec repas

COURS	LIMITATIONS
<u>CP & SPORTS</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne peut pas participer à des sports ou de l'EP - Ne peut pas courir - Ne peut pas participer à une activité de groupe - Ne peut pas participer à un cours ou une activité avec repas
<u>TIR</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne peut pas participer à une activité de groupe - Ne peut pas participer à un cours ou une activité avec repas - Ne peut pas tirer à la carabine ou manipuler un engin explosif
<u>AA & TAA</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne peut pas participer à une activité de groupe - Ne peut pas participer à un cours ou une activité avec repas - Nécessite une supervision/surveillance étroite <p><i>Les candidatures des cadets seront évaluées par le J1 OL Méd s'ils ont la limitation suivante : Peut être incapable d'effectuer beaucoup de travaux scolaires ou d'études.</i></p>
<u>MATELOTAGE</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne peut pas monter dans une petite embarcation - Aucune activité nautique ni travail sur bateau sans surveillance étroite - Ne peut pas participer à une activité de groupe - Ne peut pas participer à un cours ou une activité avec repas - Ne peut pas se baigner - Ne peut être alerte ou vigilant
<u>VOILE</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne peut pas participer à des sports ou de l'EP - Ne peut pas monter dans une petite embarcation - Aucune activité nautique ni travail sur bateau sans surveillance étroite - Ne peut pas participer à une activité de groupe - Ne peut pas participer à un cours ou une activité avec repas - Ne peut pas se baigner - Ne peut être alerte ou vigilant
<u>MUSIQUE</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne peut pas participer à l'exercice militaire et aux parades - Ne peut pas participer à une activité de groupe - Ne peut pas participer à un cours ou une activité avec repas

COMMENT APPLIQUER

Comment faire pour appliquer sur une position ???

Étape 1 : Aviser votre officier responsable dans votre CC/Esc que vous désirez participer à un camp sur l'instruction avancés (comme cadet-cadre)

Étape 2 : Donnez-lui 3 choix de poste, peu importe le CEC

Étape 3 : Transmettre vos documents pour la solde via le portail protégé B (voir page 2)

Étape 4 : Votre officier de CC/Esc remplira une demande d'application via le système Forteresse ([Est - Remplir une demande de cadets-cadre.pdf - Tous les documents \(sharepoint.com\)](#))

SÉLECTION

Comment suis-je sélectionné ???

Le processus de sélection est basé sur les critères suivants :

- 1- La priorité du commandant du CC/Esc (au mérite) ;
- 2- Le grade actuel au CC/Esc ;
- 3- Le taux de présence au CC/Esc ;
- 4- Qualifications CEC ; &
- 5- Dernier grade au CEC.

Tous les critères sont évalués entre 10 & 30 points, ensuite nous calculons le pourcentage obtenu.

Une offre de participation sera soumise via Forteresse à votre CC/Esc.

ARRIVER AU CEC

Si vous êtes sélectionné pour faire partie de l’instruction avancée dans un centre d’entraînement des cadets (CEC).

Toutefois, si vous ne désirez plus participer, il est IMPÉRATIF d’en aviser le responsable de votre CC/Esc rapidement car plusieurs candidats sont en attente.

SOLDE



En tant que cadet-cadre, vous participez à de l’instruction avancée pour laquelle vous recevrez une solde (paie). Il est donc important de compléter dûment la documentation requise.

Que ce soit votre première participation comme cadet-cadre ou non, vous devrez fournir les documents originaux en même temps que vous appliquez sur une position.

PRÉ-CAMP SÉNIOR

Pour les déplacements, suivre la même procédure que celle décrite dans la section « Tenue et déplacements ».

Celui du CEC Bagotville aura lieu du 17 au 22 juin 2024

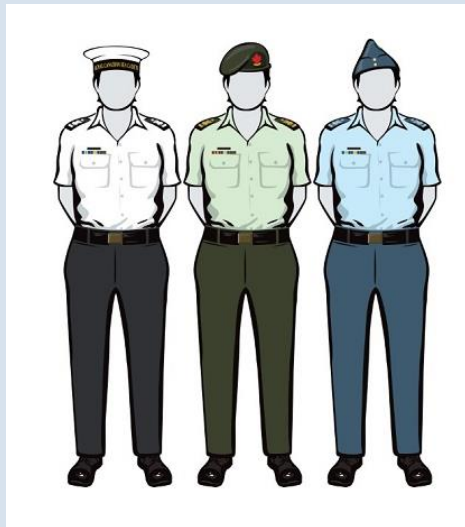
Celui du CEC Valcartier aura lieu du 26 au 30 juin 2024

Celui du CEP St-Jean aura lieu du 22 au 30 juin

Le pré-camp servira à la sélection des meilleurs candidats dans les positions d’état-major cadet.

*** Vous recevrez une offre indiquant que vous êtes sélectionné pour le pré-camp sénior dans le document remis par votre CC/Esc.*

TENUE ET DÉPLACEMENTS



Tenue durant les déplacements : Tous les cadet-cadre doivent voyager en uniforme (pantalons, ceinture, bottes, chemise, plaquette d'identification « name tag »). Les épaulettes de grade, la vareuse, la cravate, les gâtres et la ceinture blanche ne doivent pas être portés.

CENTRE DE COORDINATION DES DÉPLACEMENTS (CCD)

Le centre de coordination des déplacements (CCD) coordonnera tous les déplacements des cadets-cadre vers les CEC. Le CCD sera en opération, jour et nuit, de juin à août. Pour tout problème, retard ou utilisation d'un autre moyen de transport autre que le transport fourni, veuillez communiquer avec le CCD pour une aide et/ou une assistance immédiate au numéro sans frais.

Coordonnées du CCD :
mouv.ursce@forces.gc.ca
Tél : 1-800-681-8180 (suivre les options)
450-358-7099 poste 6718

Déplacement des cadets-cadre : Il est fortement recommandé d'utiliser le transport fourni pour le déplacement au CEC. Vous obtiendrez votre itinéraire de voyage par votre officier de contact du CC/Esc.

Déplacement à l'extérieur du Québec : Si vous voyagez vers des CEC à l'extérieur du Québec, vous recevrez de votre officier de contact du CC/Esc, les renseignements pertinents à l'itinéraire de déplacement. Si vous n'avez reçu aucune information une semaine avant la date de départ, veuillez le contacter.

Déplacement par les parents ou en véhicule personnel: Si vos parents décident de venir vous reconduire ou que vous vous déplacez avec votre véhicule personnel pour vous rendre au CEC, vous devez aviser le CCD et le CEC le plus rapidement possible. De plus, vous devez vous présenter au CEC seulement à partir de 13h00.

Déplacement par avion : Si vous voyagez par transport aérien, vous recevrez, de l'officier de contact du CC/Esc, des consignes particulières sur la sécurité et les bagages. Vous devrez avoir une pièce d'identité valide avec photo, émise par un gouvernement sur laquelle figure le nom et la date de naissance. Ex. : carte de la RAMQ.

Permission de sortie pour le Bal de Finissants : N'oubliez pas de soumettre le formulaire d'autorisation de sortie **AVANT** le 15 juin par courriel au : MDN.CJRurscESTdotation-CJRrcsuEASTERNstaffing.dnd@cadets.gc.ca

Politique de sortie pour les cadets-cadre : Si vous avez moins de 18 ans, n'oubliez pas de remettre le formulaire d'autorisation de sortie, dûment signé par vos parents, à votre arrivée sur le CEC afin de pouvoir quitter le CEC lors de vos périodes de congés.

Départ du CEC : Vous pourrez quitter avec vos parents/tuteurs après la parade de graduation du CEC. Si vous quittez par autobus, vous serez informés de l'horaire et de la procédure 48 heures avant le départ.

En cas d'urgence, vos parents/tuteurs pourront contacter le personnel du CEC.

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Des services médicaux primaires/urgence et soins dentaires **d'urgence** seulement sont disponibles sur chacun des centres d'entraînement des cadets.

Lorsque vous recevez l'offre de participation, il est important de déclarer tout changement de condition médicale. Une mauvaise déclaration (ou omission) pourrait, dans certains cas résulter en un retour à la maison avant l'embarquement ou lors de l'arrivée au camp.

MÉDICATION : Nous vous encourageons fortement d'utiliser les plaquettes thermoformées (Dispill). Plusieurs pharmacies offrent ce service gratuitement. Autrement, les médicaments doivent être dans leurs contenants d'origine avec l'étiquette originale, important la prescription doit être en français ou en anglais.

Il est demandé que vous arriviez au CEC avec suffisamment de médicaments pour couvrir la période complète de votre emploi. Les médicaments en vente libre (MVL) sont disponibles gratuitement auprès de la clinique du CEC, les cadets-cadre utilisant régulièrement des MVL seront autorisés à les garder avec eux.

Les médicaments devront être dans leur emballage d'origine, scellé, non périmés et le formulaire de l'OAIC 16-04 [Appendice 7 - OAIC 1604 médicaments.pdf](#) devra être complété et signé par les parents avant votre arrivée au CEC.

STYLO D'ADRÉNALINE (ÉPIPEN) : Si vous avez un risque d'anaphylaxie, vous devez obligatoirement avoir en votre possession deux (2) *ÉpiPen* ainsi qu'une copie du plan d'urgence, disponible auprès du personnel du CC/Esc, si votre condition est nouvelle, vous devez obligatoirement le déclarer à votre CC/Esc avant votre arrivée au CEC.



Réf : [Section médicale \(cadets seulement\) \(sharepoint.com\)](#)

LUNETTES, VERRES, LENTILLES CORNÉENNES ET MONTURES : Ces articles sont considérés comme des articles personnels. Conséquemment, il vous est fortement recommandé de vous doter d'une assurance pour la réparation ou le remplacement des lunettes. De plus, si vous portez des lunettes, vous devez avoir avec vous une paire de lunette de rechange et une copie de l'ordonnance.

Vous êtes responsables de vos lunettes et vous devez réduire le risque de perte et de dommage, par exemple en portant un cordon de retenue. En cas de bris durant le séjour au CEC, le personnel coordonnera le remplacement avec les parents et les frais encourus seront payés par ces derniers.

DISCIPLINE

Respect

Tous les participants à un CEC devront respecter les règlements promulgués incluant les règles de vie communautaire et le code de conduite.



Drogue / Alcool / Médicament non prescrit / Boisson énergisante : La consommation ou la possession de ces produits est interdite.

Armes : Les armes à feu et armes blanches telles que couteaux, canifs, machettes sont prohibées. Les pointeurs au laser, briquets ainsi que tout autre matériel servant à allumer une flamme sont interdits.

Tabagisme : Des programmes sont en place au CEC, pour inciter le personnel, les cadets-cadre et les cadets à cesser de fumer. Aucun produit du tabac n'est vendu dans les cantines des CEC. La possession et la consommation de cannabis sont interdites pour tous.

SERVICES DISPONIBLES

Les services suivants sont disponibles sur tous les CEC:

Cantine (en soirée),
Barbier (hebdomadaire)
Wifi (en soirée),
Téléphone public &
Aumôniers



COORDONNÉES

CORRESPONDANCE :

Pour toute correspondance avec vous, les informations suivantes doivent être inscrites :

Prénom et nom,
Cadet-cadre
Adresse du CEC

CEC VALCARTIER (CECV)



Base de soutien de la 2e
Division de Canada Valcartier
CP 1000, succ. Forces
Courcelette, QC
G0A 4Z0
Tél: 418-844-5000 poste 3500
Courriel: CECV@cadets.gc.ca

CEP ST-JEAN (CEPSTJ)



Garrison St-Jean
25 Grand Bernier
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC
J0J 1R0
Tél : 514-617-7026
Courriel : CEVC@cadets.gc.ca

CEC BAGOTVILLE (CECB)



Base des Forces Canadiennes
Bagotville
CP 5000, Succ Bureau-Chef
Alouette, Qc
G0V 1A0
Tél: 418-677-4000 poste 7906
Courriel : CECB@cadets.gc.ca

**Suivez les activités des centres d'entraînement des cadets sur
Facebook !**

@CadetsBagotville
@CadetsValcartier
@CadetsStJean



LISTE DE MATÉRIEL À APPORTER

Uniforme

- Uniforme pour le départ
- T-shirts d'élément (2)
- Bas de laine (3)
- Polar (doublure manteau) (1)
- Tenue d'instruction (Marine)
- Uniforme de campagne
- Bottes utilitaires



Vêtements et équipements spécifiques à un cours / instruction

- Soulier de course supplémentaire (sport)
- Vareuse (exercice militaire / musique)
- Chaussures et vêtements nautiques (expédition / cours Marine)
- Bottes de marche (expédition - facultatif)
- Instrument de musique personnel (facultatif - *l'instrument est la responsabilité personnelle du cadet-cadre*)
- Cadenas à combinaison (3)

Vêtements civils

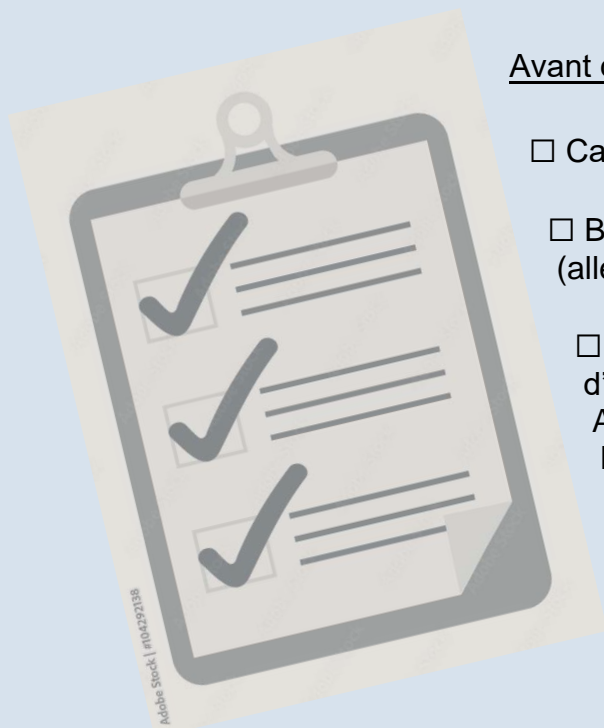
Les cadets-cadre pourront porter des vêtements civils personnels en soirée lorsqu'ils ne sont pas en service.

Les symboles violents, racistes, sexistes, reliés à l'alcool ou offensants ne sont pas permis sur les vêtements civils.

Articles personnels nécessaires

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Savon / porte-savon | <input type="checkbox"/> Papiers mouchoirs |
| <input type="checkbox"/> Shampoing | <input type="checkbox"/> Cintres (5) |
| <input type="checkbox"/> Peigne ou brosse à cheveux | <input type="checkbox"/> Savon à lessive |
| <input type="checkbox"/> Brosse à dents, dentifrice et soie | <input type="checkbox"/> Trousse de cire noire à chaussure |
| <input type="checkbox"/> Sandales de douche | <input type="checkbox"/> Coupe ongle / lime |
| <input type="checkbox"/> Débarbouillettes (2) | <input type="checkbox"/> Petit sac à dos / gourde (facultatif) |
| <input type="checkbox"/> Serviettes de bain (2) | <input type="checkbox"/> Appareil photo (facultatif) |
| <input type="checkbox"/> Antisudorifique/déodorant | <input type="checkbox"/> Réveil matin (facultatif) |
| <input type="checkbox"/> Rasoir et crème à raser | <input type="checkbox"/> Appareil électronique (choix personnel) |
| <input type="checkbox"/> Serviettes sanitaires | <input type="checkbox"/> Fer à repasser (facultatif) |
| <input type="checkbox"/> Casque de bain | <input type="checkbox"/> Serviettes humides (expédition) |
| <input type="checkbox"/> Baume pour les lèvres | <input type="checkbox"/> Crème solaire (protection 30) |
| <input type="checkbox"/> Coffre à crayons et crayons | <input type="checkbox"/> Courroie de sécurité pour les lunettes |
| <input type="checkbox"/> Cahier de notes | |

LISTE DE VÉRIFICATION



Avant de partir, je m'assure d'avoir dans mes bagages :

- Carte d'assurance maladie (obligatoire)
- Bracelet « *Médic-alert* » (fortement recommandé) (allergies / problèmes de santé sévères).
- Médicaments sous ordonnance (dans le contenant d'origine et avec une copie de la prescription valide)
Avoir accès facilement aux médicaments dans les bagages pour l'arrivée au CEC

Formulaires :

- Autorisation de sortie complétée et signé par le parent.
- OAIC 16-04 Annexe B - Administration de médicament en vente libre / prescriptions.
- Offre de participation de Forteresse (le demander au CC/Esc) signé par le cadet-cadre et le parent.
- OAIC 13-28 Annexe A – Accord sur l'instruction avancée des cadets-cadre du CEC complété et signé par le cadet-cadre et le parent.

Argent de poche :

- Prendre note que la première solde est prévue le 31 juillet.
- Prévoir qu'il y aura des achats d'uniforme sport du CEC à faire à votre arrivée.

FORMULAIRES

- **Permission Bal :** [Permission Bal - Leave permission graduation prom.pdf](#) (par courriel).
- **Autorisation de sortie :** [Formulaire autorisation sorties fr.pdf](#) complétée et signée par le parent (pour les moins de 18 ans).
- **Administration de médicament :**
[Appendice 7 - OAIC 1604 médicaments.pdf](#)
[Informations CEC - cliniques médicales - français.pdf](#)
- **Offre de participation :** (le demander au CC/Esc) signé par le cadet-cadre et le parent.
- **Accord sur l'instruction avancée :** [13-28 Anx A fr.pdf](#) complété et signé par le cadet-cadre et le parent.

Pour toutes questions veuillez **nous contacter** à :

Par la poste :

Att : J1 Emploi
Unité régionale de soutien aux cadets (Est)
Garnison St-Jean
C.P. 100 Succ. Bureau-Chef
Richelain (Québec) J0J 1R0

Par courriel :

[MDN.CJRurscESTdotation-
CJRrcsuEASTERNstaffing.dnd@cadets.gc.ca](mailto:MDN.CJRurscESTdotation-CJRrcsuEASTERNstaffing.dnd@cadets.gc.ca)

Par téléphone :

1-800-681-8180 poste 668-2293

Ou encore visitez notre page SharePoint

[SECTION EMPLOI \(sharepoint.com\)](#)

